



Avis d'opposition administrative

Par **elurin**, le **13/12/2008** à **11:26**

bonjour, je vous contacte pour avoir des renseignements a propos d'un avis d'opposition administrative.rnJ'ai reçu par voie de courrier normal, une lettre me signifiant le recouvrement d'amende (AFM) qui date du 06/09/1999, d'une somme de 312.51 euros.rnY figurent également l'adresse de mon agence ASSEDIC (je suis demandeur d'emploi)ainsi que la somme d'acomptes que j'ai verses a l'époque.rnExiste un moyen de contester ou des facilites de paiement éventuels?rnJe vous remercie de vous intéresser a ma petite historernCordialement

Par **Tisuisse**, le **13/12/2008** à **16:53**

Aucune. En 9 ans le Trésor Public va estimer que vous avez eu largement le temps de vous acquitter du montant de l'AFM + les frais.